



En situation de handicap ou personne handicapée ?



Le terme « personne en situation de handicap » a l'avantage de mettre l'accent sur la situation de la personne plutôt que sur ses caractéristiques personnelles, ainsi que sur l'importance d'agir sur son environnement physique et social pour prévenir de telles situations. Selon ce terme, si l'environnement physique et social est adapté, il n'y a pas de situation de handicap.

Cependant, cette expression ne fait pas l'unanimité auprès des personnes concernées par le handicap, car :

- Ce terme est un peu trop idéaliste et ne prend pas en compte la réalité des personnes handicapées : même si l'environnement est adapté, le handicap est toujours présent.
- L'expression crée un tabou autour de l'utilisation des mots

liés au handicap : handicapé-e, sourd-e, aveugle, etc. ne sont pas des gros mots.

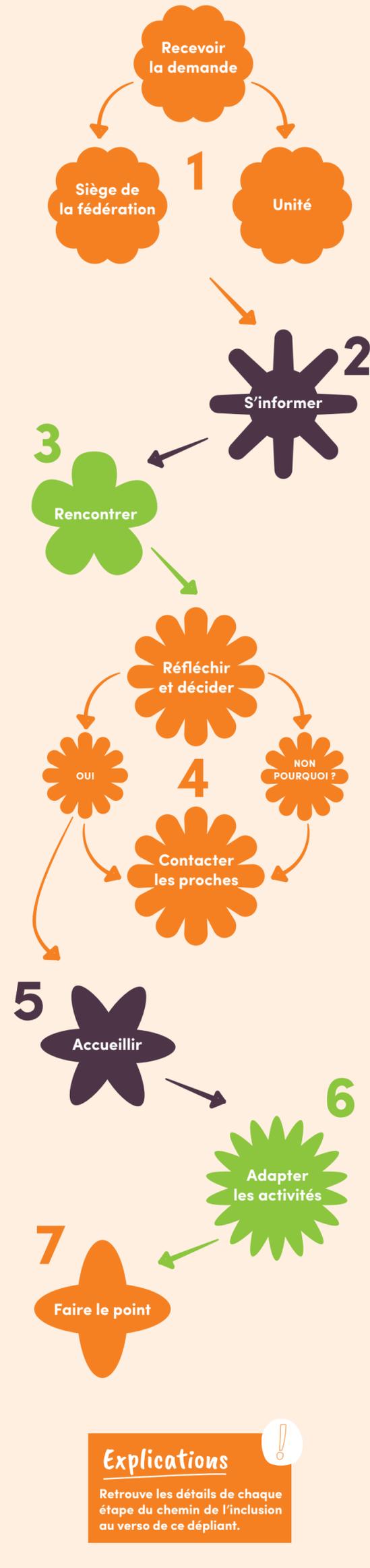
• Sans la définir, le handicap fait partie de la personne et n'est pas quelque chose d'extérieur à elle.

• Ce n'est pas en ces termes que certaines personnes handicapées souhaitent parler d'elles-mêmes : elles veulent se réapproprier les mots, visibiliser leur présence et existence.

Sur base de ces éléments et après discussion avec plusieurs personnes concernées, chez Les Scouts nous privilégions l'utilisation du terme « personne handicapée » sans oublier qu'il appartient à chacun-e de se définir comme il ou elle le souhaite.

Chez Les Scouts, nous privilégions « **personne handicapée** ».

Chemin de l'inclusion



Des personnes pour te soutenir

Tu es entouré-e de plusieurs personnes ressources pour t'aider à concrétiser ce projet inclusif.

Les proches

Ils et elles sont les premiers référents du jeune (parents, frères, sœurs, tuteurs, etc.) Sollicite-les en cas de besoin.



Ton équipe d'unité ou l'équipe fédérale

- Te soutient dans ta réflexion.
- T'aide à trouver des solutions.
- T'aide dans la relation avec les parents, par exemple, en servant d'interlocuteur.
- Relais les éventuelles questions à la fédération.

Le siège de ta fédération (service diversité & inclusion)

- T'accompagne dans la démarche d'inclusion.
- Répond à tes questions.
- T'oriente vers des ressources ou des organisations partenaires.

Autres acteurs et actrices qui accompagnent habituellement le jeune (éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, logopèdes...)

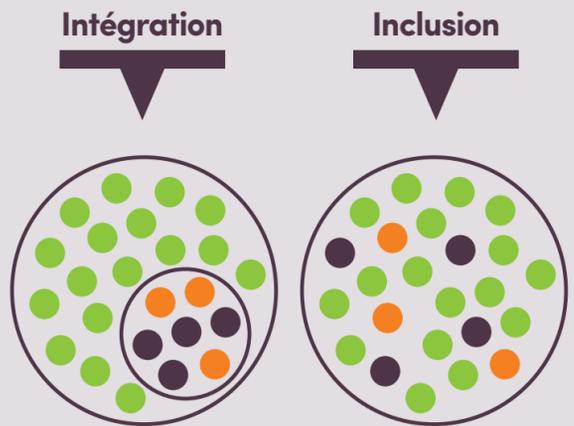
- T'orientent vers des solutions pratiques.
- Répondent à tes questions.

Intégration VS Inclusion

L'intégration suppose que la personne doit s'adapter au groupe. Cette personne doit rentrer dans la norme et s'adapter au système pour y être intégrée.

Le concept d'inclusion considère que toute personne a sa place de plein droit. Il soutient que c'est le groupe qui doit s'adapter à la personne et à ses spécificités.

Chez Les Scouts, nous préférons le terme « inclusion ».



Mobilisation des ressources

L'entourage du jeune

↓

- Il s'agit de personnes extérieures à l'unité qui aident le jeune dans son quotidien (à la maison, à l'école, dans les institutions, etc.), qui peuvent intervenir en fonction de l'autonomie du jeune.
- Il est intéressant d'y penser surtout pendant le camp ou le hike pour les moments de la vie quotidienne, comme le repas ou la toilette par exemple.
- Renseigne-toi auprès des proches pour voir ce qui est possible.

L'animateur ou animatrice de référence

↓

Cette personne est le lien entre le staff et les proches du jeune. Il est également l'animateur de référence vers lequel le jeune peut se tourner durant les activités.

- L'ensemble du staff doit être impliqué dans l'inclusion. Mais pour faciliter le processus, choisissez, en concertation avec le staff, les proches et le jeune, une personne de référence au sein du staff.

Qu'est-ce que le handicap ?

« On entend par personnes handicapées, des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Cette notion élargie du handicap comprend le handicap moteur, les maladies chroniques ou invalidantes, le handicap visuel, le handicap auditif, le handicap intellectuel, le polyhandicap, les troubles psychiques, les troubles du spectre autistique et les troubles de l'apprentissage. La notion de handicap est évolutive et systématique. En effet, le handicap évolue en fonction des adaptations ou des obstacles environnementaux. » (UNIA)



Le handicap peut être visible ou invisible.

Les Scouts et l'inclusion

« Notre scoutisme est un droit pour chaque enfant et adolescent. Il doit être accessible et les unités se donnent les moyens d'accueillir chacun. Le jeune peut ainsi bénéficier d'une animation de qualité, adaptée à ses besoins spécifiques, tout au long de son parcours. [...] »
Les Scouts, Notre identité, 2021

Un.e jeune handicapé.e est un.e enfant avant tout. Comme à tout enfant, le scoutisme peut apporter quelque chose. Le droit aux loisirs est également inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant.



Les formations

- Participer à des formations est bénéfique pour toi et tes scout.es.
- Des formations clés en main à propos du handicap sont disponibles.
- Celles-ci peuvent être organisées par des cadres fédéraux ou des organisations partenaires.

Formations

Pour en savoir plus, contacte lesscouts@lescouts.be.

1 Recevoir la demande

► Siège de la fédération ► Unité

Le siège de la fédération contacte ton unité pour transmettre une demande d'inclusion provenant d'un proche ou d'une personne qui accompagne le jeune dans son quotidien.

Ton unité reçoit directement une personne qui accompagne le jeune dans son quotidien. Vous traitez la demande en conseil d'unité et en staff ou contactez la fédération pour recevoir de l'aide.



Il est normal d'avoir des **craintes**, des **questions** ou des **doutes**, mais il serait dommage de s'arrêter à ça. **S'informer et réfléchir** en équipe permet d'envisager les possibilités d'inclusion en étant rassuré.

3 Rencontrer

Établis le dialogue avec le jeune handicapé-e et ses proches pour :

- créer une relation de confiance ;
- expliquer l'animation scout vécue dans le groupe ;
- mieux comprendre la réalité de l'enfant et prendre son avis ;
- réfléchir ensemble aux difficultés qui pourraient apparaître pour anticiper des solutions et mettre en place des actions de manière préventive.

Bon plan

Utilise **Les mindmaps d'Andy**, l'outil pour poser les bonnes questions lorsque tu rencontres un-e jeune handicapé-e et ses proches. À retrouver sur lesscouts.be

Le jeune a son mot à dire dans l'inclusion !



4 Réfléchir et discuter

Après avoir rencontré le jeune et ses proches, tu peux **refaire le point** en staff sur vos capacités à répondre aux besoins du jeune en question.

Pense à en **discuter en conseil d'unité** afin d'assurer une **continuité dans le parcours scout** de ce jeune.

Bon à savoir

L'inclusion d'une personne handicapée est **bénéfique pour le jeune, mais aussi pour le groupe.**

Une phase de test peut être réalisée avant de prendre la décision. Entre le oui et le non, il existe toute une série de possibilités : à chaque situation sa solution. Parfois, il suffit d'un peu de créativité.



L'inclusion est possible.

Tu vas pouvoir concrétiser l'accueil du jeune dans ta section !



L'inclusion n'est pas possible.

Tu peux refuser ou arrêter un projet d'inclusion si cela dépasse les capacités de ton staff, de la section ou de ton unité.

Il faut **garantir la sécurité physique, morale et affective de tous et toutes.**

Mais refuser parce qu'on n'a pas envie n'est pas acceptable. Les Scouts sont ouverts à tous et toutes. **Le refus doit s'appuyer sur des éléments concrets :**

- manque d'animateurs et animatrices ;
- section saturée ;
- etc.

Contacter les proches

Quelle que soit la décision prise, il faut la communiquer aux proches.

► Oui

Avec ton staff, conviens d'une manière de **rester en contact** avec les proches afin de maintenir les échanges et faire des retours (après quelques réunions, un weekend, le camp...).

► Non

Prépare une **rencontre** ou un appel téléphonique avec les proches pour transmettre la décision.

- Formule la décision en restant dans le **dialogue** et la **franchise**.
- Réoriente les parents vers la fédération. Cette dernière tentera de trouver une alternative.

5 Accueillir

Pour tous et toutes, handicap intellectuel ou non, le scoutisme privilégie la **socialisation avec des jeunes du même âge.**

Pourquoi ?

- Pour ne pas accentuer l'écart de maturité qui pourrait exister.
- Car la différence d'âge pourrait être considérable sur le plan physique.

L'accueil dans la section est un moment clé. Le jeune sera introduit auprès des autres scout-es.

Pour préparer son arrivée, discute avec le jeune et ses proches. Ils te diront s'ils souhaitent présenter eux-mêmes le handicap au groupe.

Avec l'accord du jeune, tu peux préparer les scout-es en les informant sur le nouveau membre et sa situation. Ne les inonde pas d'informations. Va directement à l'essentiel et mets l'accent sur le fait qu'il sera un-e scout-e comme un-e autre, avec ses spécificités.

Bon plan

Afin de mieux conscientiser les scout-es sur le handicap, réalise des activités de sensibilisation. Ça peut être l'occasion d'utiliser la malle d'Andy à commander auprès de lesscouts@lesscouts.be.



Voici quelques conseils :

- Demande de l'aide aux aîné-es pour accueillir les jeunes dans la section, la sizaine ou la patrouille. Tu peux mettre en place un parrainage ou marrainage.
- Pense à rencontrer régulièrement les proches.
- Demande aux scout-es des idées pour adapter l'animation.
- Réfléchis en section pour adapter le local, les lieux de camp, lieux de weekend...
- Offre la possibilité à chacun-e de s'exprimer.

6 Adapter les activités et le quotidien

Pour **favoriser l'inclusion** d'un-e jeune en situation de handicap, il est important qu'un **maximum d'activités** soit **accessible**.

Certaines activités ne demanderont pas d'adaptation, car elles seront déjà accessibles à tous et toutes. Pour d'autres, des aménagements sont à prévoir.

Pour adapter tes activités, tu peux chercher des idées sur internet ou l'aider des fiches d'Andy que tu retrouves sur lesscouts.be.



Voici quelques conseils :

- Privilégie les jeux coopératifs qui vont créer une solidarité ou chacun-e peut avoir sa place.
- Prends l'avis des scout-es pour construire le programme des activités futures.
- Pense à adapter ton environnement pour que tout le monde puisse circuler librement et être le plus autonome possible (matériel accessible, place pour se mouvoir...).



7 Faire le point

À la rentrée, prends le temps de faire le point avec les proches du jeune, le staff d'unité, le conseil d'unité pour :

- évaluer les adaptations mises en place durant l'année précédente ;
- discuter de la place du jeune au sein du groupe ;
- transmettre les informations aux nouveaux staffs avec les proches du jeune.



Si tu as encore des questions après la lecture de ce guide, contacte lesscouts@lesscouts.be.



Ce dépliant a été réalisé en collaboration avec Grégoire Catinus et Zoé Dehard - École de Santé Publique de l'ULB.

2 S'informer

Pour évaluer une demande, **informe-toi** avec ton staff. Fais le point sur vos **capacités*** à accueillir la personne et sur les **aménagement**** à mettre en place pour rendre cette **inclusion possible**.

Tu es perdu-e dans ta réflexion ? Tu ne sais pas par où commencer ou quelles questions te poser ? **Tu trouveras de l'aide auprès de différentes personnes.** Voir la partie *Des personnes pour te soutenir*.



*Locaux, nombre d'animateurs suffisant, listes d'attente de l'unité...
**Accessibilité du local, horaires...

Bon plan
Différents outils peuvent t'aider dans ta recherche.

► Les fiches d'Andy

Celles-ci reprennent des informations sur plusieurs types de handicap et les spécificités liées au scoutisme.

À retrouver sur lesscouts.be.



► La malle d'Andy

Celle-ci contient tout le matériel nécessaire pour réaliser des animations de sensibilisation au handicap avec les scout-es ou entre animateurs. Ces activités permettent d'appréhender une partie des réalités d'une personne handicapée.

Sur demande, en contactant lesscouts@lesscouts.be.

